



Déclaration du représentant des Associations du Personnel de l'OMS

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil exécutif, Madame le Directeur général, Messieurs les Directeurs régionaux, chers collègues,

1. Au nom des Associations du Personnel de l'OMS des Régions, du Siège et du CIRC, nous souhaitons féliciter le Dr Margaret Chan pour son élection au poste de Directeur général de l'OMS. Nous lui faisons part de notre soutien et de notre collaboration et nous nous engageons à oeuvrer ensemble à l'accomplissement de la mission de l'Organisation. Dans le cadre du mandat de cette dernière, nous sommes prêts à nouer un dialogue qui permettra certainement d'optimiser les activités et de maximaliser les ressources pour assurer le bon fonctionnement de l'Organisation.

2. Nous remercions le Conseil exécutif de prendre le temps d'écouter les préoccupations du personnel. En tant que représentants élus des membres du personnel de l'OMS du monde entier et du CIRC, nous sommes hautement conscients de notre rôle. Lorsque nous examinerons les conditions d'emploi ainsi que toutes les questions liées au bien-être du personnel, nous nous efforcerons de vérifier que chaque processus est conforme aux principes énoncés dans la Constitution de l'OMS, le Règlement du Personnel, le Statut du Personnel et toutes les autres dispositions relatives au personnel.

3. En ce qui concerne le cadre d'intégrité institutionnelle, nous reconnaissons que des mesures importantes ont été prises. Nous convenons qu'il est indispensable de mettre en place et de définir un cadre institutionnel. Nous estimons que tout résultat doit tenir compte de la régularité du processus, de l'équité et des droits du personnel; nous nous engageons à contribuer à la mise au point des instruments requis de façon globale. Nous tenons à insister sur le fait que la complexité et l'interdépendance de ce mécanisme ainsi que le nombre d'acteurs et d'instruments exigent un cadre juridique globaliste pour définir les domaines, les rôles et les interactions entre les divers participants.

4. En règle générale, les Associations du Personnel soutiennent ce processus et se rendront utiles en institutionnalisant les mesures et en fixant des normes destinées à améliorer la responsabilité et la transparence de l'Organisation. Nous souhaiterions souligner que nous nous intéressons au développement d'une culture de l'éthique digne de ce nom mais aussi que nous estimons important le fait de disposer d'un mécanisme consultatif ouvert sur la manière dont l'Organisation prévoit de faciliter le dépôt de doléances tout en respectant la confidentialité durant l'investigation et en protégeant le personnel contre d'éventuelles représailles. Ce système d'intégrité doit également s'appuyer sur un programme de formation destiné à sensibiliser le personnel, encourager l'évolution des comportements et favoriser l'adoption d'un code d'éthique dans toute l'Organisation. Il est nécessaire de concevoir un plan de communication qui garantira à l'ensemble du personnel de l'OMS, aux niveaux mondial, régional et des pays, l'égalité d'accès à ces nouveaux mécanismes, services et moyens juridiques.

5. Nous nous félicitons des efforts déployés par la Commission de la Fonction publique internationale pour rationaliser l'administration des contrats par le régime commun des Nations Unies, lesquels ont débouché sur un cadre qui contribuera à mettre fin à l'octroi de contrats de « deuxième classe » et à consolider le principe « à travail égal, salaire égal ». Tous les postes à durée déterminée – ou, autrement dit, toutes les fonctions devant durer 12 mois au moins – seront ainsi intégrés dans le plan des ressources humaines de l'Organisation.

6. La question du roulement et de la mobilité est étudiée depuis plusieurs années. Certes, le personnel se félicite des efforts accomplis pour améliorer l'organisation des carrières par le truchement du roulement, mais il est important que ces mesures offrent une valeur ajoutée non seulement pour le personnel mais aussi pour l'Organisation. Nous comptons recevoir davantage d'informations au sujet de la campagne de communication relative au roulement et à la mobilité qui doit être lancée afin que l'ensemble du personnel connaisse mieux les avantages de la nouvelle politique comme ses inconvénients. Ainsi qu'il a déjà été mentionné dans les débats que nous avons eus au Conseil mondial personnel/administration, il est indispensable de sensibiliser davantage le personnel au fait que le roulement et la mobilité peuvent être considérés comme des étapes vers une véritable organisation des carrières et non – comme cela est souvent le cas pour la mobilité, en particulier – comme des sanctions. Le projet pilote qui est prévu sur la mobilité sera un bon moyen de faire comprendre au personnel comment la mobilité fonctionne dans la pratique et comment elle peut être amendée et améliorée à l'avenir.

7. Le roulement et la mobilité ne sont que deux des éléments du cadre mondial d'organisation des carrières mis actuellement en place à l'OMS ; nous espérons poursuivre les discussions sur d'éventuelles améliorations. Il reste encore beaucoup à faire sur cette question, tant à l'OMS qu'au sein du régime commun des Nations Unies, si l'on veut que la mobilité interinstitutions devienne une réalité.

8. Afin d'améliorer les relations entre le personnel et l'administration dans les Régions, nous aimerions que les Associations du Personnel de ces dernières aient la possibilité de contacter officiellement leurs organes directeurs régionaux respectifs tels que les comités régionaux. Ce faisant, les représentants régionaux du personnel pourront exercer le sens des responsabilités, l'indépendance, l'intégrité et la liberté d'expression qui sont clairement énoncés par la Commission de la Fonction publique internationale.

9. Enfin, nous souhaiterions voir se concrétiser les résolutions qui ont été prises durant le Conseil mondial personnel/administration et nous espérons que la collaboration avec la nouvelle direction comme avec la nouvelle administration sera fructueuse.

= = =